

qu'il était justifié, que le Gouvernement ou que son ministère l'étaient, de payer \$13,000 à la Richelieu Corporation pour mettre ses navires en état de transporter des bestiaux? Le ministre est-il certain que ce n'était pas une erreur?

L'hon. M. STEVENS: Vu les renseignements que nous avons, je suis sûr que nous n'aurions pas pu agir autrement, dans les circonstances. On me permettra de dire qu'on a fait une forte pression pour que nous aidions au commerce entre Londres et Montréal.

M. SANDERSON: Je le concède.

L'hon. M. STEVENS: Cette corporation avait la haute main sur les abris à bestiaux à Londres. Elle y avait fait des dépenses considérables, ce qui peut bien avoir contribué à les mettre en faillite. On a exercé une forte pression pour que j'aide à mettre les navires en état sur cette route en particulier. Aucun des bateaux qu'on avait aménagés n'allait à Londres; ils allaient tous à Cardiff, Birkenhead et Glasgow. Les honorables membres de ce comité et d'autres ont insisté auprès de moi pour que j'aide à obtenir des bateaux qui ne seraient pas sous l'autorité de l'organisation commerciale que j'ai déjà mentionnée. On m'avait fait valoir que ces gens-là étaient si bien maîtres du fret que les expéditeurs de l'ouest d'Ontario ne pouvaient pas trouver de place à bord des bateaux pour expédier leurs bestiaux. On m'a demandé de procurer des bateaux sur cette ligne et j'en ai obtenu deux. Je ne pouvais pas me rendre responsable de la qualité des bâtiments. Je ne vois pas ce qu'on aurait pu faire de plus que de procurer des bateaux et de faire construire des stalles pour le transport des animaux au marché de Londres.

M. SANDERSON: Je signalerai une autre chose au ministre. Je laisserai de côté pour le moment l'affaire de la Richelieu Corporation. Depuis quelques mois le ministre du Commerce préside le comité spécial de la Chambre qui enquête sur les écarts des prix, les salaires, profits et le reste; je lui reconnais le mérite d'avoir inauguré cette enquête. Son but est apparemment de se renseigner au sujet des profits exagérés. Je lui poserai cette question: Voici une affaire qui intéresse les cultivateurs de l'ouest d'Ontario. Ils ont vendu leurs bestiaux à cette compagnie factice, apparemment avec la garantie du ministre du Commerce.

L'hon. M. STEVENS: Non, monsieur le président, je ne peux pas laisser passer une remarque de ce genre. Mon honorable ami me permettra de lui faire observer simplement ceci: avant que cette question soit soulevée à

la Chambre, moi-même et les membres du Gouvernement tenions beaucoup à faire en sorte d'aider ceux qui avaient souffert, non pas que nous fussions directement responsables de ce qui avait pu se produire, mais bien à cause des pertes subies par les cultivateurs. Mais si mon honorable ami se met à rejeter sur nous une responsabilité qui ne nous appartient pas, alors en toute justice pour moi-même, pour le département et pour le Gouvernement, je me défendrai tant que je pourrai. Entendons nous bien. Mon honorable ami ne peut pas m'attribuer des responsabilités qui ne m'appartiennent pas. Je ne prends que celles qui m'appartiennent.

M. SANDERSON: Le ministre me permettra de lui dire que je n'ai pas été aussi loin qu'un de ses propres partisans.

L'hon. M. STEVENS: Certainement que oui.

M. SANDERSON: Non, pas du tout; j'ai été très patient et indulgent envers le ministre quand il m'interrompait. Mon honorable ami d'Huron-Nord a été beaucoup plus loin que moi, mais ce que le ministre du Commerce vient de dire avant de reprendre son siège ne me fait pas peur. Je plaide la cause des cultivateurs de Perth-Sud qui ont perdu leurs animaux et leur argent. Je ne sais si le ministre se rend compte de ce qu'est une perte de \$2,000 pour un cultivateur de l'Ouest d'Ontario à notre époque. Nos cultivateurs, depuis quatre ans, ont pioché tant bien que mal et ont perdu constamment du terrain, si bien qu'ils sont tous presque en banqueroute.

M. ROBINSON: Pas du tout.

M. SANDERSON: Beaucoup d'entre eux le sont. Mon honorable ami peut parler pour les cultivateurs d'Essex, mais, moi, je parle de ceux de Perth-Sud.

M. ROBINSON: Je veux parler des cultivateurs de Perth-Sud.

M. SANDERSON: Je crois que je les connais mieux que l'honorable député d'Essex et je tiens à dire au ministre que je ne pense pas qu'il comprenne le triste état dans lequel se trouvent d'une façon générale les cultivateurs de Perth-Sud et des comtés de l'ouest de l'Ontario.

L'hon. M. STEVENS: Certes, oui, et je tiens tout autant que mon honorable ami à trouver le moyen de les aider.

M. SANDERSON: Je suis heureux d'entendre le ministre dire cela. Si j'ai pris la parole ce soir, ce n'était pas pour entrer en discussion avec le ministre. Je veux tout simplement lui demander, ainsi qu'au premier mi-